

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

**Arrêté du 31 mars 2011 nommant un directeur général
par intérim de l'établissement public foncier des Yvelines**

NOR : DEVL1106062A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu les articles L. 321-1 et suivants et les articles R. 321-2 et suivants du code de l'urbanisme ;
Vu le décret n° 2006-1141 du 13 septembre 2006 modifié portant création de l'établissement public foncier des Yvelines ;
Vu le décret n° 2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains établissements publics de l'État,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Claude Garreau, directeur général adjoint de l'établissement public foncier des Yvelines, est nommé directeur général par intérim de cet établissement à compter du 1^{er} avril 2011, en remplacement de Mme Aude Debreil, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 31 mars 2011.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages,*
É. CRÉPON